

PLAN DE COURS

POL-2307 : Systèmes politiques d'Afrique

NRC 17787 | Hiver 2021

Préalables : POL 1005

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente les différents types d'enjeux rencontrés par le continent africain. En déconstruisant les idées reçues, il pense ces enjeux comme des réalités et des processus qu'il faut contextualiser et chercher à comprendre, plutôt que comme des problèmes à résoudre. À cette fin, le cours explore : les trajectoires du pouvoir et la production des institutions politiques, l'invention du politique par les sociétés africaines autour d'une sociologie des modes de participation politique, la guerre et la paix comme production du politique et l'Afrique dans le monde.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021
---	---------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=125804>

Coordonnées et disponibilités

Marie Brossier

Professeure

DKN-4417

<http://www.mariebrossier.com>

marie.brossier@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible pour répondre à vos questions par courriel et pour vous rencontrer au besoin en convenant d'une rencontre sur zoom.

Véronique Boucher-Lafleur

Assistant d'enseignement

veronique.boucher-lafleur.1@ulaval.ca

Disponibilités

Véronique est disponible pour répondre aux questions par courriel et pour vous rencontrer au besoin en convenant d'une rencontre sur zoom.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	5
Mode d'encadrement	5
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Synthèse 1	7
Synthèse 2	8
Podcast oral	9
Podcast écrit	10
Examen final	11
Participation	12
Barème de conversion	12
Règlements et politiques institutionnels	12
Évaluation de la qualité du français	13
Gestion des délais	13
Absence à un examen	13
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	13
Plagiat	14
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	14
Matériel didactique	14
Spécifications technologiques	14
Bibliographie et annexes	15
Bibliographie	15
Périodiques	21

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits est une introduction à la connaissance et à l'analyse du politique en Afrique. Il propose d'étudier les grands enjeux politiques contemporains en Afrique, avec une perspective sur l'historicité des sociétés politiques africaines ainsi que sur la trajectoire du politique en Afrique. Il présente rapidement quelques traits du politique pendant la période précoloniale et coloniale, avant de s'attarder à l'analyse critique de la société politique postcoloniale ainsi que les transformations issues des expériences de démocratisation qui ont lieu depuis 1990.

La matière suggère aux étudiants de dépasser les préjugés régulièrement véhiculés sur le continent africain dans les discours politiques et médiatiques. Le continent y est présenté comme une zone dominée par la violence et les maladies, exclue du processus de globalisation, impuissante à gérer ses propres dérives et par conséquent en quête constante d'un soutien international.

Ce cours, en déconstruisant ces idées reçues, appréhende les différents types d'enjeux politiques, économiques, sociaux auxquels fait face le continent. Il s'agit de les penser non pas nécessairement comme des problèmes à résoudre, mais comme des réalités et des processus qu'il faut conceptualiser et chercher à comprendre par une approche scientifique.

Pour ce faire, l'étude s'articulera spécifiquement autour de trois principales thématiques : les trajectoires du pouvoir et de la production des institutions politiques en Afrique ; les crises, les conflits et la problématique de la paix en Afrique ; et enfin l'Afrique dans le monde. Par-delà ces grands axes, le cours abordera en guise d'introduction générale des considérations méthodologiques et épistémologiques nécessaires pour comprendre l'étude du politique en Afrique.

La densité du cours et la diversité des grilles de lecture possibles amènent à envisager le dialogue de la science politique avec d'autres disciplines (histoire, sociologie, anthropologie, relations internationales, droit international, notamment). Cette pluralité des sources mobilisées permettra de mettre en lumière les débats entre les différentes traditions théoriques et méthodologiques qu'a pu faire naître et que nourrit encore aujourd'hui l'étude du continent africain.

Cette page a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Elle vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Les objectifs du cours sont les suivants:

1. Amener les étudiants à connaître et à définir les cadres théoriques et méthodologiques préalables à l'étude de l'Afrique;
2. Familiariser les étudiants avec les différents aspects du pouvoir et du politique en Afrique;
3. Fournir un corpus de connaissances conséquent pour développer et approfondir leur compréhension du continent africain afin de s'orienter vers un travail de recherche plus approfondi ou vers l'expertise politique;
4. Faire dialoguer les différentes approches théoriques développées pour l'analyse du continent africain, les interroger et comprendre l'enjeu des débats;
5. S'initier aux facteurs explicatifs et aux déterminants des défis auxquels est confronté le continent africain;
6. Comprendre comment s'articulent les enjeux de la politique africaine aux dynamiques internationales et à celles de l'économie politique mondiale.

Approche pédagogique

Ce cours "Système politiques en Afrique" est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. La formation à distance a sa propre pédagogie. Elle mise essentiellement sur la prise en charge par l'étudiant de son apprentissage. La conception du cours, sa structure et sa transmission reflètent cette spécificité. La combinaison de supports variés (écrit, audio, supports vidéo et cinématographiques, documentaires, etc.), vise à adopter une démarche d'apprentissage libre, autonome, mais encadrée tout au long de la session.

Ceci étant, vous pouvez adopter et adapter votre propre méthode d'apprentissage, et ce, à votre rythme. Toutefois, ce cheminement autonome nécessite de votre part un travail régulier et assidu tout au long de la session. Il suppose aussi un engagement au respect des dates fixées pour la remise des travaux notés, de la ou des consigne (s) relative (s) aux examens soumis à surveillance, et, globalement, aux règles encadrant les différentes activités individuelles ou collectives qui vous seront demandées.

Ma tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

De manière concrète et afin de vous aider dans l'acquisition des connaissances, les modules sont construits autour de 3 onglets:

- Onglet "Introduction au module" qui introduit le module et rappelle les objectifs de cette séance pour que vous puissiez les vérifier une fois le module effectué.
- Onglet "Activités pédagogiques" qui résume toutes les activités obligatoires que vous avez à réaliser pour compléter ce module (textes à lire, capsules vidéo ou audio d'un expert à consulter, extraits sonores ou vidéo à écouter, liens à suivre, etc.). Tout ce matériel et son contenu – à moins d'indication contraire – sont objets à examen.
- Onglet "Pour aller plus loin" qui vous donne du contenu et des lectures supplémentaires à consulter si vous le désirez.
- Onglet " Pour tester vos connaissances sur ce module" rendu disponible 48h après la publication de chaque module afin de vous préparer pour vos évaluations de session et votre examen final.

Trois questionnaires formatifs vous permettront de tester vos connaissances au cours de la session (à chaque fin de Thème).

Démarche d'apprentissage

La section *Feuille de route* de la description du cours est capitale pour orienter chaque semaine votre progression et le type d'activité proposé. Cette feuille de route se subdivise en 13 modules et contient globalement les indications suivantes :

- Un bref résumé du contenu et des objectifs spécifiques du module;
- Une lecture obligatoire de contenu de cours;
- Des lectures obligatoires qui reflètent la thématique de la semaine;
- Une capsule vidéo ou audio d'un expert universitaire sur le thème répondant à différentes questions;
- Des ressources multimedia à étudier ou à consulter, le cas échéant;
- Des lectures et ressources complémentaires pour aller plus loin en fonction de vos centres d'intérêts personnels qui ne sont, toutefois, pas obligatoires et ne font pas partie de l'examen;
- En fonction des semaines, des évaluations à rendre en individuel ou en équipe.

Mode d'encadrement

La formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du responsable du cours durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits.

Les retours et commentaires du professeur peuvent emprunter différentes voies. Le "cours Systèmes politiques en Afrique" met l'accent sur deux types de contacts : le courrier électronique et les forums de discussion (contenu des modules ou autres).

Toute question relative au contenu des modules devra être posée sur le forum créé à cet effet dans chaque module.

Vous pouvez communiquer avec votre professeure ou avec l'assistante d'enseignement par les adresses courriel indiquées sur le site du cours. Nous nous efforceront d'y répondre dans un délai de 48 heures (à l'exception du samedi et du dimanche). Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par *courrier électronique* ne sera

pas instantanée. Dans ce cours, nous nous efforcerons de répondre à vos courriels au moins 3 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées si pertinent).

Pour les questions d'ordre personnel, je vous invite à communiquer avec moi par courriel marie.brossier@pol.ulaval.ca

Si vous êtes étudiant actuellement situé à l'étranger pour cette session, merci de me contacter dès le début de la session.

Pour toute autre question (notamment sur les évaluations), vous êtes invités à communiquer tout d'abord avec l'assistante du cours, Véronique Boucher-Lafleur veronique.boucher-lafleur1@ulaval.ca

Enfin, le forum sera disponible en tout temps pour permettre aux étudiants de débattre de questions soulevées par les autres étudiants, le forum ne sera pas systématiquement modéré et ne sera pas évalué. Il se veut un lieu de discussion avec les autres étudiants. Soyez respectueux des opinions des autres et ne postez que de brefs messages (100 mots maximum).

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1. Des Afriques politiques 18 janvier	18 janv. 2021
Thème 1. TRAJECTOIRE DU POUVOIR ET DE LA PRODUCTION DES INSTITUTIONS POLITIQUES EN AFRIQUE	
Module 2. Le legs colonial : historicité de l'invention du politique en Afrique 25 janvier	25 janv. 2021
Module 3. Les indépendances trahies? Décolonisations, régimes autoritaires et néo-patrimonialisme (1960-1980) 1er février	1 févr. 2021
Module 4. La crise de l'Etat post-colonial: entre démocratisation et restauration autoritaire (depuis 1980) 8 février	8 févr. 2021
Module 5. Institutionnalisation et mobilisations : élections, partis politiques en Afrique 15 février	15 févr. 2021
Module 6. Société civile, mobilisation et contestation en Afrique 22 février	22 févr. 2021
Thème 2. : CRISES, CONFLITS ARMES ET PAIX EN AFRIQUE : DÉTERMINANTS ET ENJEUX	
Module 7. Expliquer les conflits en Afrique : Enjeux de labellisation et d'interprétation 8 mars	8 mars 2021
Semaine de lecture	
Module 8. Interventionnisme, résolution de conflits, reconstruction et institutions building 15 mars	15 mars 2021
Module 9. Juger les conflits en Afrique: formes de justice et limites de la coopération pour la répression des crimes 22 mars	22 mars 2021
Thème 3. L'AFRIQUE DANS LA MONDIALISATION: EXTRAVERSION, INSERTION OU MARGINALISATION?	
Module 10. Les politiques de l'aide et du développement : Evolution, crise, limites et positionnement critique 29 mars	29 mars 2021

Module 11. Réformer l'Etat de l'extérieur ? Politiques de réformes et politiques publiques. 5 avril	5 avr. 2021
Module 12. La place de l'Afrique à l'ère de la globalisation et de la COVID-19 : mise en perspective critique 12 avril	12 avr. 2021
Module 13. L'Afrique dans l'écopolitique internationale: la question du climat et des migrations 19 avril	19 avr. 2021
Examen final 29 avril	29 avr. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèses critiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Synthèse 1	À déterminer	Individuel	20 %
Synthèse 2	À déterminer	Individuel	20 %
Podcast d'actualité (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Podcast oral	À déterminer	En équipe	20 %
Podcast écrit	À déterminer	En équipe	10 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			25 %
Examen final	Le 29 avr. 2021 de 12h30 à 15h30	Individuel	25 %
Participation (Somme des évaluations de ce regroupement)			5 %
Participation	À déterminer	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Synthèse 1

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentation des thèses des auteurs	3
Qualité de la comparaison et démarche critique	4
Sources et références	1
Clarté générale (expression, orthographe)	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La première synthèse doit porter sur deux des lectures obligatoires (textes lectures contenu de cours) des modules 1 à 6 (disponibles dans la Feuille De Route (FDR) des Modules 1 à 6) et vous devez la remettre au plus tard le 28 février 2021.

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de comparer les deux textes et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces (l'apports/points forts du texte en terme théorique et/ou empirique) et faiblesses (méthodologie, cas choisis, manquement théorique, etc..) des textes.

Limite de 700 mots.

Les références doivent suivre le modèle suivant : (Brossier 2018) ou (Brossier 2018: 44-45)

Vous pouvez remettre ce travail entre le 25 janvier et le 28 février 2021 pour ceux qui veulent gérer leur progression dans ce cours en fonction de leur agenda.

Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation :

Ex. Thériault, Martin, synthèse 1.doc

Synthèse 2

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentation des thèses des auteurs	3
Qualité de la comparaison et démarche critique	4
Sources et références	1
Clarté générale (expression, orthographe, etc)	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La deuxième synthèse portera sur deux des lectures obligatoires (textes de contenu de cours/chapitres manuels exclus) des modules 7 à 13 (disponibles dans la FDR des modules 7 à 13) et doit être remise le 25 avril 2021 au plus tard.

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de comparer les deux textes et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces (les apports/points forts des textes en terme théorique et/ou empirique) et faiblesses (méthodologie, cas choisis, manquement théorique, etc..) des textes.

Limite de 700 mots.

Références doivent suivre le modèle suivant: (Brossier 2018) ou (Brossier 2018: 44-45)

Vous pouvez remettre ce travail entre le 8 mars et le 25 avril pour ceux qui veulent gérer leur progression dans ce cours en fonction de leur agenda.

Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation.

Ex. Thériault, Martin, synthèse 2.docx

Podcast oral

Date de remise : À déterminer

En équipe, vous réaliserez un podcast original lors du module de votre choix (modules 3 à 13).

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentation du contexte	2
Présentation du système politique et type de régime	2
Présentation des grands leaders et forces politiques	2
Sources et références	2
Clarté générale (expression, orthographe)	2

Remise de l'évaluation : marie.brossier@pol.ulaval.ca

Vous devrez identifier le sujet de votre courriel en spécifiant les éléments suivant: ex : Module 3, équipe 1, couvre-feu Sénégal et libertés publiques (Brossier/Boucher-Lafleur /Verreault)

Directives de l'évaluation :

Vous allez réaliser un podcast d'actualité en équipe lors d'une séance entre le module 3 à version orale et une version écrite.

Création des équipes :

1. Vous devez inscrire votre nom dans une case du tableau correspondant au module et au sur laquelle vous souhaitez travailler dans le tableau disponible sur ce [google doc](#) :

- Maximum de 3 étudiants par équipe.
- Vous avez jusqu'au 26 janvier 2021 à 23:59 pour vous inscrire dans ce tableau sur ce

2. Une fois votre équipe formée, vous devez la composer sous l'onglet « Gérer les équipes « Podcast oral » :

- Vous avez jusqu'au 26 janvier 2021 à 23:59 pour composer votre équipe sur le site du de votre équipe sous ce format ex : Module 3, Equipe 1.

Calendrier de rendu du travail:

- (la date du module que vous avez choisi) - 7 jours = vous devez m'envoyer ainsi qu'à que vous aurez choisi et l'inscrire dans le google doc à l'endroit indiquée.
- (la date du module que vous avez choisi) - 3 jours (soit le vendredi) = vous devez m'envoyer votre vidéo pour que je l'intègre dans la page du module

Ex : ceux qui auront choisi le module 3, devront nous envoyer leur sujet au plus tard le 22 janvier et la vidéo le 29 janvier.

Chaque membre de l'équipe doit contribuer de manière égale à la réflexion et la réalisation des étapes suivantes:

- identification du sujet
- recherche documentaire et des sources bibliographiques
- écriture du texte
- réalisation (voix, son, jingle, etc.)

Vous serez évalués sur la qualité de votre "reportage" mais aussi sur votre capacité à être créatif et le rendu oral de celui-ci. Vous pouvez réaliser votre podcast au format audio ou vidéo (soit les membres de l'équipe enregistré sur zoom par exemple).

Consignes choix du sujet :

Tous les sujets d'ordre politique (entendu au sens large) seront les bienvenus. Vous pouvez si vous hésitez sur un choix de sujet. Il n'est pas requis de choisir un sujet d'actualité sur la scène internationale, vous pouvez couvrir des sujets plus larges, par exemple la réponse de l'Union africaine en prenant pour support l'organisation d'une conférence des chefs d'états (exemple).

Vous devrez bien entendu "contextualiser" votre sujet en rappelant succinctement le contexte politique et économique du pays.

Durée :

Le podcast doit durer un minimum de 5 mn et un maximum de 8 mn. Vous pouvez consulter :

- [La revue de presse internationale, France culture](#) 
- [Les enjeux internationaux, France culture](#) 

Un forum sera créé par module, pour que vous puissiez échanger sur les podcasts de vos participants (participation).

Podcast écrit

Date de remise :

À déterminer

En fonction du module choisi entre le module 3 et 13

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

10 %

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous devrez rendre un version écrite de votre podcast oral. Celui devra reprendre le texte de votre présentation orale (verbatim) en identifiant le nom des intervenants à chaque prise de parole, ainsi que la liste des sources que vous avez utilisées. Vous devrez séparer vos sources documentaires (ex presse, rapports, archives) de vos sources scientifiques (articles et ouvrages).

Ce document est à rendre au plus tard le vendredi de la semaine du module que vous avez choisi.

Ex : ceux qui présenteront au module 3, devront rendre leur document écrit au plus tard le 5 février.

Examen final

Date :

Le 29 avr. 2021 de 12h30 à 15h30

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

25 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence de la problématique	5
Qualité de la démonstration et de l'analyse	20
Mobilisation des sources du cours	5
Clarté et qualité du document écrit	10

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

En ligne

Directives de l'évaluation :

L'examen final se déroulera en salle le jeudi 29 avril de 12h30 à 15h30.

Il portera sur toute la matière du cours et sera constitué de trois questions à développement parmi lesquelles vous en choisirez deux. Vos réponses devront obligatoirement comprendre: une introduction avec mise en contexte, problématique et annonce du plan, deux ou trois parties, des phrases de transition entre chaque partie, une conclusion. Vos arguments doivent s'appuyer sur les lectures et le contenu du cours et des études de cas précises. Vous devrez porter une attention particulière à la clarté de votre propos et soigner les références bibliographiques aux auteurs (ex Brossier, 2012).

Pour vous préparer, il faut étudier tous les modules et vous assurez d'avoir lu et vous être appropriés tous les textes (de contenu de cours et obligatoires) associés aux modules. Je m'attends à ce que vous fassiez référence aux textes pertinents relatifs à la question que vous choisirez. Vos notes de cours sont autorisées.

Critères d'évaluation

- Clarté et logique du texte et de l'argumentation
- Pertinence de la réponse
- Utilisation des ressources du cours (littérature scientifique, sites internet, etc..)
- Originalité de la réflexion

Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation :

Votre participation aux différents forums sera évaluée notamment sur les podcasts de vos pairs lors des différents modules.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

Les manquements prononcés à la qualité du français influencent la correction. Bien qu'aucun point particulier ne soit dédié à l'orthographe et à la grammaire, la qualité du français a un impact certain sur l'évaluation globale de l'examen ou du travail.

Gestion des délais

Les dates requises pour la remise des travaux obligatoires et notés sont aussi de rigueur. Tout travail remis avec un retard entraîne une pénalité de 10% sur la note. Passé un délai de 24h, à moins de motifs sérieux (force majeure, cas fortuit ou maladie), tout travail remis en retard ne sera pas pris en compte et une note 0 y sera affectée.

Absence à un examen

Les dates fixées pour les examens ne sont pas négociables. Par conséquent, la mention 0 est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une épreuve obligatoire et notée à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès de l'enseignant. Une preuve appropriée doit accompagner les motifs de l'absence. Si certaines circonstances indépendantes de l'étudiant telle la force majeure, le cas fortuit ou une maladie devraient vous empêcher de prendre part à un examen dans les délais prescrits, veuillez prendre le soin de m'en aviser le plus tôt possible, mais dans tous les cas, à l'intérieur d'un délai de 4 jours ouvrables depuis la date de l'épreuve.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

En vous souhaitant à toutes et tous une excellente session!

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) ↗
- [Mozilla Firefox](#) ↗
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) ↗

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) ↗
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) ↗

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Les textes à lire et références bibliographiques de chaque module se trouvent dans la section feuille de route puis dans l'onglet Activités pédagogiques de chacun des modules.

Bibliographie complémentaire:

Gazibo M., *Introduction à la politique africaine*, Montréal, PUM, 2ème édition 2010.

Akindes F., « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexion à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », Rapport introductif numéro 3.

Amazo Y. E., « De l'OUA à l'Union africaine : les chemins de l'interdépendance », *Afrique contemporaine*, No 197, 1^{er} trimestre 2001, pp. 97-107.

Balde A., [Bilan de l'OUA dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique](http://www.ridi.org/gnu/rap/20030213.pdf), disponible sur : <http://www.ridi.org/gnu/rap/20030213.pdf>.

Banegas R., « De la guerre au maintien de la paix le nouveau business mercenaire », *Critique internationale* n°1 - automne 1998, pp. 180-194.

Barakat S. et al. 2005, *Attributing Value: Evaluating Success and Failure in Post-war Reconstruction*, *Third World Quarterly*, vol. 26, n°4/5: 831-852.

Bayart, J.F., « Le politique par le bas en Afrique », in *Politique africaine*, no 1 (1), janvier 1981, p. 53-82.

Bayart J. F., « La guerre en Afrique. Dépérissement ou formation de l'État », *Esprit*, 247, 1998, p. 55-73.

Bayart J. F., « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, octobre 1993, no 11, pp. 95-127.

Bayart J. F., « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 1993, no 5, pp. 97-120.

Bayart J. F., Ellis S. et Hibou B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Paris, Éditions Complexe, collection « Espace international » du CERI, 1997.

Bergamaschi I., « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, pp. 135-150.

Bonnecase V., « Faim et mobilisations sociales au Niger dans les années 1970 et 1980 : une éthique de la subsistance ? », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 5-24

Bourgi A., « [L'union africaine entre les textes et la réalité](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_bourgi.pdf) », 2005, disponible sur : http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_bourgi.pdf.

Bourgi A., « Voyage à l'intérieur de l'OUA », in *Politique étrangère*, Année 1998, Volume 63, Numéro 4, pp. 779-794.

Buijtenhuijs, R. (1994). Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad. *Politique Africaine*, 119-134.

Carbone, G., & St-Sauveur, A. L. (2006). Comprendre les partis et les systèmes de partis africains: Entre modèles et recherches empiriques. *Politique africaine*, 18-37.

Chauvet L., Mesple-Somps S., « L'aide publique au développement et les investissements directs étrangers en Afrique sont-ils complémentaires ? », *Revue Tiers Monde*, 2007/4 n° 192, p. 815-831.

Chetail V., 2009, « La consolidation de la paix: enjeux et ambiguïtés d'un concept en quête d'identité », dans V. CHETAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 29-71

Chevallier J., « L'Héritage politique de la colonisation », in Marie---Claude Smouts (dir.), *La situation post---coloniale, les postcolonial studies dans le débat français*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007, p. 360---377.

Coquery-Vidrovitch, C. « Du village à l'État. Composantes et modalités du pouvoir pré-colonial » in C. Coquery-Vidrovitch, *Afrique Noire. Permanence et ruptures*, Paris, Payot, 1985, p. 67-87

Coquery-Vidrovitch, C., « A propos de racines historiques du pouvoir: « Chefferie » et Tribalisme », in *Les Pouvoirs africains*, Pouvoirs no 25, 1983, p. 51-62.

Coulon C., « Système politique et société dans les États d'Afrique noire », in *Revue française de science politique*, 22ème année, no. 5, pp. 1049-1073.

Daoudy M., 2009, « (Re) construction de l'état », dans V. CHETAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 353-364.

Daviaud S., *L'enjeu des droits de l'homme dans le conflit colombien*, Paris, Karthala, 2010, Chap. 1 « Ampleur des atteintes contre les droits de l'homme et complexité des violences en Colombie », p. 23-38.

David Éric, 2013, « La Cour pénale internationale fait-elle preuve de partialité à l'encontre de l'Afrique ? », *Justice en ligne*, 26 décembre. Consulté sur Internet (www.justice-en-ligne.be/article596.html)

David W., "Managing Sovereignty: The World Bank and Development in Sub---Saharan Africa", *Mondes en Développement*, vol.31, n°123, 2003/3, pp. 5-22.

Derriennic J.-P., *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Science Po, 2001, Chap. 1, pp. 23-42.

Dossier « L'Afrique est-elle bien partie? », *L'Économie politique*, n° 59, 2013/3.

Du Bois W.E.B. et Steinmetz G., « Les origines africaines de la guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008 /1, no 171-172, pp. 74-89.

Eboko F., « Institutionnaliser l'action publique en Afrique. La lutte contre le sida au Cameroun », in Partick QUANTIN (dir.), *Gouverner les sociétés africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 263-287.

Eboko F. et al. « Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique », *Télescope*, Vol. 15, printemps-été 2009, p. 52-67.

Engueleguele M., « Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne », *Politique et sociétés*, vol. 27, no 1, pp. 3-28.

Erdmann, G. (2004). Party research : Western European bias and the "African Labyrinth". *Democratization* , 63–87.

Etzioni A., 2009, « Reconstruction: An Agenda », dans CHANDLER D (dir.), *State building and Intervention Policies, Practices and Paradigms*, London and New York, Routledge: 101-121.

Franke B. et Esmenjaud R., « Qui s'est approprié la gestion de la paix et de la sécurité en Afrique ? », *Revue internationale et stratégique*, 2009/3 (n° 75).

Gazibo M., *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 2005.

Gazibo M., « Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique », *Politique africaine*, 2006/4 N° 104, p. 5-5.

Gazibo M. Et Mbabia O., « La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la Nouvelle ruée vers l'Afrique », *Études internationales*, vol. 41, n° 4, 2010, pp. 521-546.

Gazibo M., « L'Afrique en politique comparée », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, numéro spécial 2001, 1-18.

Geschiere P., « Le poids de l'histoire », in Christian Coulon et Denis---Constant Martin (dir.), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991, p.29-43.

Gonidec F., « Esquisse d'une typologie des régimes africains », Dossier « Les pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n° 25, 1983, p. 63-78

Gueye B., « La démocratie en Afrique : Succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009, no. 129, pp. 5-26.

Guichaoua A., « L'instrumentalisation politique de la justice internationale en Afrique centrale », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, p. 65-83. Guichaoua André, « L'instrumentalisation Politique De La Justice Internationale En Afrique Centrale », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, p. 65-83.

Gunther, R., & Diamond, L. (2003). Species of political parties. A new typology. *Party Politics* , 167-199.

Hibou B., « Retrait au redéploiement de l'État? », *Critique internationale*, vol. 1, Automne, 1998, 151-168.

Huntington, S. P. (1993). *The Third Wave: Democratization in the Late 20th Century*. Norman: University of Oklahoma Press.

Lindberg S.I., (2006), "The Surprising Significance of African Elections", *Journal of Democracy*, Vol.17, n°1, p. 139-151.

Loda A., « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005: un plébiscite par défaut », *Politique africaine*, no 101, 2006, p. 19-37.

Mamdani M., « Race et ethnicité dans le contexte africain », *Actuel Marx*, 2005/2, n° 38, p. 65 à 73.

Marchal R., « La régionalisation des guerres africaines », dans Bertrand Badie et Sandrine Tolotti, *L'état du monde 2008*, Paris, La Découverte, p. 106-111.

Marchal R. et Messaint C., « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigme », *Critiques internationales*, no. 18, janvier 2003, pp. 91-112

Mbembe A., « Du commandement », dans *De la postcolonie essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, pp. 41-58.

Mbembe A., « Du gouvernement privé indirect », *Politique africaine*, no 73, mars 1999, pp.103-121.

Mbembe A., « Les frontières mouvantes du continent africain », *Le Monde diplomatique*, Novembre 1999, pp. 22-33.

Medard J. F., « L'État et le politique en Afrique », *Revue française de science politique*, 50^e année, n°4---5, 2000. pp. 849---854.

Medard J. F., « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique africaine*, n°43, 1990, p. 92-104.

Medard J. F., « L'État en Afrique ne fonctionne pas parce qu'il est une copie de l'État occidental (ou de l'État colonial) », dans *L'Afrique des idées reçues*, sous la direction de Georges Courade, Paris, Belin, 2006, pp.191-196.

Mozaffar, Shaheen; Scarritt, James R., "The Puzzle of African Party Systems", *Party Politics*, vol. 11, no. 4, pp. 399-421, July 2005.

Mustapha A. R., "Rethinking Africanist political science", dans Paul T. Zeleza (ed), *The Study of Africa*, (volume 1), Dakar, Codesria, 2006, p. 187-202.

Neveu É., *Sociologie des mouvements sociaux*, 5^e éd., Paris, La Découverte « Repères », 2011.

Naudet J.-D. et al, « Aide internationale : vers une justice sociale globale ? », *Esprit*, 2007/5 Mai, pp. 101-111.

N'krumah K., « L'Afrique doit s'unir », Paris, Présence africaine, 1994, pp. 246-247.

Nubukpo K., « Quel futur pour l'Afrique? Évolution des paradigmes du développement, débats méthodologiques et perceptives », *L'économie politique*, 2013/3, no 59, pp. 76-90.

Oséi A., « La connexion entre les partis et les électeurs en Afrique : le cas Ghanéen », *Politique Africaine* no 104, 2006, p.38-60.

Otayek R., « La problématique « africaine » de la société civile », in Mamadou Gazibo et Céline THIRIOT, *Le politique en Afrique. états des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 209-208.

Otayek R., « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? » *Politique Africaine*, No 69 Mars, 1998, pp. 3-11

Perousse De Montclos M. A., Soudan et Somalie « De la fabrication ethnique par la guerre », *Autrepart*, 2003/2 no 26, pp. 53-72.

Phillippe D. C., « Visions constructivistes et réalistes de la consolidation de la paix en Bosnie ou quand Alice au pays des merveilles rencontre le monstre frankenstein », *Revue française de science politique*, vol. 49, 1999, n° 4 : 545-572.

Planche J., « Société civile: un acteur historique de la gouvernance », Mayer Charles Leopold, 2007, p. 142

Pommerolle M.E., « Routines autoritaires et innovations militantes », *Politique africaine* 4/2007 (N° 108), p. 155-172.

Rufin J.C., « Le temps des paradoxes : La France et l'Afrique, 50 ans après les indépendances », *Le Débat*, 2011/1, no 163, p.116-125.

Salih, M. A. (2003). *African Political Parties : Evolution, Institutionalism and Governance*. Londres: Pluto Press.

Savonnet, Guyot, C., « Le "Dedans" et le "Dehors". Le "Haut" et le "Bas". Réflexions sur les sites d'observation du politique africain », *Revue française de science politique*, 31 (4), août 1981, p. 799-804.

Seiler, D.-L. (1993). *Les partis politiques*. Paris: Armand Colin.

Severino J. M., « Refonder l'aide au développement au XXIe siècle », *Critique internationale* 1/ 2001 (no 10), p. 75-99.

Sibeud E., « Des « sciences sociales » coloniales au questionnement postcolonial : la décolonisation invisible », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2011/1, no 24, p.3-16.

- Siméant J., « Protester/Mobiliser/Ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquées au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, vol. 20, n°2, p. 125-143.
- Solignac-Lecomte H.-B., « L'Afrique est-elle vraiment bien partie? », *L'économie politique*, 2013/3, no 59, pp. 49-60.
- Somaruga C., 1993, « Guerre civile et droit humanitaire », *Revue suisse de droit international et de droit européen* n° 4 1993 : 421-424.
- Strandsbjerg, C. (2005). Continuité et Rupture dans les Représentations du Pouvoir Politique au Bénin entre 1972 et 2001: Le président Mathieu Kérékou. Du militaire-marxiste au démocrate-pasteur. *Cahiers d'études africaines*, 71-94.
- Talla. D., « Radiographie de la société civile africaine : les dix clichés du chaos » <http://www.cipcre.org/ecovox/eco25/actual2.htm>)
- Tilly C., *La France contestée. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- Thiriot C., « Les élections en Afrique, un « objet scientifique pertinent » », *Afrique contemporaine*, n°239, 2011, pp. 133-135.
- Tshiyembe M., « Les principaux déterminants de la conflictualité », dans Paul Ango Ela (éd.), *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala, 2001, p. 21-33.
- Tshiyembe M., « La difficile gestation de l'Union africaine », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002, pp. 22-23.
- Vidal C., « Un « génocide à la machette », in Marc Le Pape et al., *Crises extrêmes : Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, La Découverte « Recherches », 2006, p. 21-35.
- Vilmer J.-B. J., L'Afrique face à la justice pénale internationale, *Études internationales*, No 1, Volume XLV, Mars 2014.
- Vilmer J.-B., « Introduction : Union africaine versus Cour pénale internationale : répondre aux objections et sortir de la crise », Jean Baptiste VILMER (dir), in *L'Afrique face à la justice pénale internationale, Études internationales*, Volume 45, numéro 1, mars 2014.
- Warner D. et Giacca D., 2009, « Responsabilité de protéger », dans V. CHETAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 451-473.
- Zerbo Y., « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4/ 2003 (n° 212), pp. 113-127.

Périodiques

- Africa
- African Affairs
- Afrique contemporaine
- Annuaire de l'Afrique du Nord
- Cahiers d'études africaines
- Journal of Modern African Studies
- Année Africaine (périodique de type universitaire. S'arrête en 1993 et devient L'Afrique Politique).
- Politique africaine
- Revue canadienne des études africaines
- African Studies Review
- Géopolitique africaine